

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE SUR IA PRIMO WEB EN 3 ÉTAPES

Étape 1

SE CONNECTER À [IA PRIMO WEB](#)

L1 : DU 08/07(14H) AU 17/07(12H), PUIS DU 24/08(14H) AU 21/09/2020(12H)

L2 à M1 : DU 08/07(14H) AU 22/07(12H), PUIS DU 24/08(14H) AU 21/09/2020(12H)

M2 / EàD / DU / Prépa : DU 08/07(14H) AU 22/07(12H), PUIS DU 24/08(14H) AU 23/10/2020(12H)

Avant d'accéder à l'application, se munir de ses **identifiants** :

- **ParcourSup** (n° à 7 chiffres précédés de P20 exemple : **P20XXXXXX**. Si l'identifiant Parcoursup ne comporte que 4, 5 ou 6 chiffres, il faut le faire précéder de **0**, pour obtenir P20 suivi de 7 chiffres. Exemple : **P200012345**).
- ou
- **eCandidat** (n° de candidat à 8 caractères précédé de EC).

Compléter en ligne les données attendues pour l'inscription administrative à l'université. **Ces déclarations seront contrôlées**. Les pièces justificatives justifiant les données déclarées dans IA Primo Web devront être télétransmises à l'université (voir étape 2).

Paiement : le paiement de l'inscription à l'université se fait en ligne par carte bancaire (paiement sécurisé). Il est possible de payer en 3 fois jusqu'au 14 octobre 2020.

Étape 2

SE CONNECTER À L'ESPACE DE TÉLÉTRANSMISSION DES PIÈCES JUSTIFICATIVES [PJ WEB](#)

Après l'inscription en ligne, vous serez redirigé automatiquement vers le service de télétransmission des pièces justificatives (PJ WEB) en cliquant sur « Terminer ».

Vous pouvez vous connecter à tout moment à PJ WEB avec votre numéro étudiant (8 chiffres*) et votre date de naissance (jjmmaaaa) pour suivre l'évolution de votre dossier. * *Votre numéro étudiant est indiqué sur le récapitulatif de votre inscription IA Primo que vous recevez par mail.*

Vous devez prendre connaissance des pièces justificatives demandées et les téléverser en cliquant sur le bouton « + » pour chaque pièce. Vous devez ensuite télétransmettre ces pièces en cliquant sur « Continuer » en bas de la page.

Étape 3

FINALISER L'INSCRIPTION WEB

L'inscription ne sera définitivement validée qu'après le contrôle du dossier par le service des inscriptions administratives de l'université. L'accès au certificat de scolarité sera alors ouvert via l'ENT. Le certificat de scolarité justifie de votre statut étudiant.

Tout dossier non régularisé entraînera l'annulation de l'inscription

Assistance : Pour toute question relative à l'utilisation du service, consultez en priorité les aides en ligne au sein de l'application et la FAQ IA PRIMO WEB.

Pour toute information supplémentaire, contactez des_ia@univ-montp3.fr